

Compte-rendu CCE du 15 mai

Journée de Solidarité = 1 jour RTT salarié en moins

Devant la « cacophonie » constatée pour l'application du jour de solidarité, **le gouvernement a décidé de supprimer la référence au Lundi de Pentecôte** initiée par la loi « Raffarin » en 2004 après la canicule.

Les employeurs doivent, soit négocier de nouvelles modalités d'accomplissement, soit les imposer.

Le texte imposé par la Direction de LCL, définit désormais comme Jour de Solidarité une journée RTT « salarié », qui bien évidemment, sera ôtée du quota attribué à chacun selon son régime de travail.

FO LCL (et la CFTC) a revendiqué l'étalement sur l'année de cette journée à raison d'environ 2 minutes par jour, à l'instar de ce qui est pratiqué dans de grandes entreprises (comme la SNCF notamment). Cela aurait pour avantage d'arrondir le temps de travail quotidien à 7 h 50 et surtout de préserver une journée RTT.

Comme vous pouvez le penser, notre suggestion n'a pas été retenue...

Les autres syndicats ont également refusé de cautionner une adaptation minimaliste d'un texte légal qui ouvre pourtant de nombreuses possibilités.

De ce fait l'accord a été rejeté par les élus. La Direction va donc appliquer son texte de manière autoritaire...

Drôle de « dialogue social », non ?



Validité de votre CB : Attention !

Depuis janvier 2008, les avis de renouvellement des cartes bancaires (sauf Premier) ne sont plus adressés aux clients. Sauf un furtif message apparaissant sur l'extrait de compte, aucune autre information n'est donnée au client.

De ce fait, **chargés d'accueil et/ou conseillers commerciaux, subissent les récriminations justifiées des clients** qui se sont retrouvés sans moyen de paiement, parfois loin de chez eux, pour la simple et bonne raison que la date de validité de leur carte était passée !!

FO LCL a donc demandé à la Direction de revoir car, outre le fait d'être anti-commercial, ce problème (bien loin des engagements de Crescendo 2) génère des **incivilités** dont bon nombre de **nos collègues** sont les **victimes**.

Négociation « Mesures d'accompagnement Schéma Immobilier IDF »

En entrée de séance, lecture a été faite au nom des 5 organisations syndicales d'un courrier à destination de la Direction l'informant de l'inquiétude et du désenchantement des salariés du Carré Pleyel, lesquels, par une pétition signée par 80% de l'effectif, demandent que soit revue la décision de fermer le Carré Pleyel.

Seront-ils entendus ? Rien n'est moins sûr...!

Les 5 organisations, également unanimes, ont demandé le retrait de la consultation de l'accord sur les mesures d'accompagnement au schéma directeur immobilier IDF, de l'ordre du jour de cette séance de CCE.

Même si les motifs de cette demande divergent selon les organisations, **FO LCL** ne peut que se féliciter de cette unité qui apporte un rapport de force permettant de négocier au mieux les intérêts des salariés.

En ce qui concerne FO LCL, nous estimons que le projet d'accord ne compense pas suffisamment les désagréments, au plan de la santé de nos collègues, provoqués par l'allongement des temps de transport pour la plupart, et la nécessaire reconversion pour certains autres.

Pour **FO LCL**, la négociation n'est pas terminée.... A bon entendeur....